Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2026 à 14h40
Réference de l'AR : 010-200058840-20260326-2025_D_021-DE
Affiché le 01/04/2026 ; Certifié exécutoire le 01/04/2026

DEPARTEMENT DE L'AUBE
ARRONDISSEMENT DE TROYES
COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Date de la convocation : 20/03/2026
Date d'affichage de la convocation : 20/03/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice :	29
Présents :	26
Représentés :	03
Votants :	29

Délibération n°

2026_D_021

Séance du 26 MARS 2026

L'an **deux mille vingt-six**, le **20 mars à 19h00,** le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la *présidence* de ***Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS***.

Etaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Sylvie VELUT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU, Lydia LENAINT, Eloïse SOYER, Kylan GORIT, Sylviane BAILLY Bernal COLLOMBET, Maude FROTTIER, Gérard DUPUIS, Roman VINCENT, Axelle BOUDIN, Philippe GOFFART, Agnès PETITJEAN, Gérard BOULET, Gilles FOUILLADE, Hubert PROT, Claire ADAM, Vanessa MOCQUERY-CHEVALLIER, Jean BAILLOT.

Absents ayant donné procuration : Mme Sonia PREHOUBERT (pouvoir à Sylvie VELUT), M. Gérald ROUSSELOT (pouvoir à Reynald CARLOT), Mme Elodie BRINDLE-CHORAIN pouvoir à Sophie BLANCHIN).

Absents : --

Secrétaire de séance : Sylvie VELUT

Objet de la délibération : DESIGNATION D'UN DELEGUE ELU AU SEIN DU C.N.A.S.

Madame le Maire explique qu'à chaque élection municipale, il y a lieu de procéder par délibération à la désignation du nouveau délégué membre du conseil municipal au sein du CNAS.

Considérant les noms présentés,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à 2 voix Contre et 27 voix Pour :

- **DESIGNE** Madame Sophie BLANCHIN en qualité de déléguée élue au sein du CNAS.
- **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire pour l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Sévérine DELSERT BROQUET.